

# DECLARATION D'ASSAINISSEMENT **sogedo** NON COLLECTIF

Cette fiche doit être complétée et retournée à SOGEDO (3 Rue des métiers 39700 Rochefort Sur Nenon ou [glecomte@sogedo.fr](mailto:glecomte@sogedo.fr)), chargée du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de communes Jura Nord pour tout projet de mise en œuvre d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter, lié ou pas à un projet d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux).

Le SPANC vous accompagne pour concevoir, réaliser et entretenir votre installation à travers son règlement de service et divers documents techniques consultables sur le site [www.jura-nord.com](http://www.jura-nord.com) rubrique SPANC.

Des pièces complémentaires, à joindre avec cette déclaration d'assainissement, sont à fournir en deux exemplaires :

- **Extrait cadastral** permettant de situer la parcelle, l'immeuble, les captages destinés à l'alimentation humaine ; **le réseau hydrographique local (fossé, réseau pluvial ...).**
- **Plan d'implantation donnant les limites du terrain**, la situation de l'immeuble sur le terrain et par rapport aux immeubles voisins, **la position des différents éléments de l'installation, des canalisations et de l'exutoire, l'emplacement des conduites de ventilation.** Ne pas oublier de donner le sens de la pente du terrain.

*Réservé SPANC*

Date de réception : .....  
N° de déclaration :

## DEMANDEUR

NOM - Prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

### SITUATION DU PROJET :

Commune : \_\_\_\_\_

Adresse (n° voie, lieu-dit) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### NATURE DU PROJET :

Construction faisant l'objet d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration de travaux

Réalisation d'une installation d'assainissement sans autorisation d'urbanisme

### Références cadastrales du terrain :

Section (s) : \_\_\_\_\_ N° de parcelle (s) : \_\_\_\_\_

Lotissement  oui  non

## LOCAUX A DESSERVIR

### ● Locaux à usage d'habitation :

Construction neuve  Construction existante

Résidence Principale  Résidence Secondaire  Résidence Locative

Nombre de logements : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces principales par logement : \_\_\_\_\_

Nombre de d'habitants permanents : \_\_\_\_\_

### ● Locaux à autre usage (restaurant, camping, salle des fêtes, etc.) :

Nature de ces locaux : \_\_\_\_\_

Nombre de locaux : \_\_\_\_\_

Capacité maximale d'accueil / jour/ local : \_\_\_\_\_

Activité recherchée : \_\_\_\_\_

## TERRAIN RECEPTEUR

Surface totale : \_\_\_\_\_

Contraintes d'aménagement (arbres, zone non accessible pour pelle mécanique, etc...) : \_\_\_\_\_

Existe-t-il des **captages d'eau** sur la propriété ou dans le voisinage de l'habitation dans un rayon de 35 m ?

OUI  NON

(Si oui, les faire apparaître sur les plans joints au projet)

### Perméabilité du sol à 0,50 m de profondeur (K en mm/h)

Imperméable (K < 6)  Très peu perméable (6 < K < 15)  Perméabilité médiocre (15 < K < 30)

Moyennement perméable (30 < K < 50)  Très perméable (50 < K)

Nature du sol (argile, sable, roche) – à Préciser : \_\_\_\_\_

### Perméabilité du sol à 1.00 m de profondeur

Imperméable (K < 6)  Très peu perméable (6 < K < 15)  Perméabilité médiocre (15 < K < 30)

Moyennement perméable (30 < K < 50)  Très perméable (50 < K)

Nature du sol (argile, sable, roche) – à Préciser : \_\_\_\_\_

Existe-t-il une étude pédologique sur le terrain étudié :  OUI  NON Si oui joindre l'étude à la déclaration

# CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT CHOISI

## I/ DISPOSITIFS PAR MILIEUX FILTRANTS

### 1 - Prétraitement des eaux usées

Fosse toutes eaux : Volume : \_\_\_\_\_

#### Dispositifs complémentaires :

Préfiltre ou indicateur de fonctionnement : Volume : \_\_\_\_\_

Bac à graisses : Volume : \_\_\_\_\_

→ En cas de **réhabilitation d'une installation existante et si collecte des eaux vannes et eaux ménagères séparées** :

Fosse septique : Volume : \_\_\_\_\_  Fosse étanche : Volume : \_\_\_\_\_

Bac à graisses : Volume : \_\_\_\_\_  Préfiltre indépendant : Volume : \_\_\_\_\_

### 2 - Traitement des eaux usées :

→ Mise en place d'un **système d'alimentation séquentielle** (facultatif) avant le dispositif de traitement :  Oui  Non

Si Oui :  Auget basculant/flottant : Volume : \_\_\_\_\_  Chasse pendulaire / automatique : Volume : \_\_\_\_\_  Poste de relevage : Volume : \_\_\_\_\_

#### - Par le sol naturel

Tranchées d'épandage en sol naturel

Lit d'épandage

}

Nombre de tranchées : \_\_\_\_\_

Surface totale réservée à l'épandage : \_\_\_\_\_

Longueur unitaire des tranchées : \_\_\_\_\_

Largeur de tranchées : \_\_\_\_\_

Total linéaire des tranchées d'épandage : \_\_\_\_\_

#### - Par sol reconstitué

Filtre à sable vertical non drainé

Filtre à sable vertical drainé

Filtre à sable horizontal drainé

Tertre d'infiltration drainé

Tertre d'infiltration non drainé

}

Surface : \_\_\_\_\_

Surface base : \_\_\_\_\_

(Pour les filières drainées, prévoir une évacuation des eaux usées traitées au IV/ Evacuation des eaux usées traitées)

## II/ DISPOSITIFS AGREES

<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>

Type de filière :  Phytoépuration  Filtre compact  Microstation

Modèle : ..... Constructeur : ..... Capacité en EH : ..... N°Agrément : .....

(Prévoir une évacuation des eaux traitées au IV/ Evacuation des eaux usées traitées)

## III/ AUTRES DISPOSITIFS

Toilettes sèches, séparation des urines  Oui  Non

## IV/ EVACUATION DES EAUX TRAITEES

- Milieu superficiel :  Fossé  Réseau pluvial  Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière.)

- Infiltration par le sol :  Tranchées d'infiltrations : Nombre de tranchées : ..... Longueur de chaque tranchée : .....

Puits d'infiltration (joindre la dérogation)

## V/ EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

- Milieu superficiel :  Fossé  Réseau pluvial  Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière.)

- Infiltration par le sol :  Tranchées d'infiltrations communes aux eaux traitées  Puits d'infiltration  En surface

Tranchées d'infiltrations indépendantes des eaux traitées : Nombre de tranchées : ..... Longueur de chaque tranchée : .....

## VI/ AMENAGEMENTS SPECIFIQUES

Dalle d'amarrage pour cause de présence de nappe :  Oui  Non

Dalle de répartition pour cause de stationnement ou passage d'un véhicule sur la fosse :  Oui  Non

## VII/ VENTILATIONS

Ventilation primaire :  Existante  A rajouter

Extracteur en bout de ventilation secondaire :  Oui  Non

Si oui, type d'extracteur :  Statique  Eolien

### Aménagements indispensables

- Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation de traitement des eaux usées

- Ventilation impérative et piquée à l'aval des ouvrages de prétraitement. (sauf cas contraire ex : prescriptions du fabricant)

- Accès libre permanent aux ouvrages (travaux, entretien ...)

**CONCEPTEUR ET INSTALLATEUR****I/ CONCEPTEUR DU PROJET**

Nom intervenant : \_\_\_\_\_

Responsable :

SIREN : \_\_\_\_\_

- Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

- Fonction : \_\_\_\_\_

Code postal et commune : \_\_\_\_\_

- Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

**Signature du concepteur :****II/ REALISATEUR DU PROJET**

Nom intervenant : \_\_\_\_\_

Responsable :

SIREN : \_\_\_\_\_

- Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

- Fonction : \_\_\_\_\_

Code postal et commune : \_\_\_\_\_

- Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

**Signature du réalisateur :****AUTORISATION DE DEVERSEMENT DES EAUX TRAITEES (dans le cas de filières drainées)**

Propriétaire de l'exutoire :

Je soussigné(e) M/Mme \_\_\_\_\_ autorise

- Nom : \_\_\_\_\_

M/Mme \_\_\_\_\_ à rejeter les effluents traités

- Prénom : \_\_\_\_\_

issus de son dispositif d'assainissement, situé à l'adresse indiquée en première page,

- Adresse : \_\_\_\_\_

dans l'exutoire dont je suis propriétaire.

- Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature du propriétaire de l'exutoire :**

## ATTESTATION D'ABSENCE DE POINT D'EAU DESTINE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Je soussigné(e) M/Mme \_\_\_\_\_, déposant une demande de mise en place d'une installation d'assainissement non collectif à l'adresse et sur la ou les parcelles indiquées en première page, atteste sur l'honneur, qu'aucun point d'eau, destiné à la consommation humaine, n'est présent à moins de 35 mètres du système d'assainissement autonome projeté, décrit à la seconde page, sur ma propriété ou sur une propriété mitoyenne.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature du pétitionnaire :**

### Engagement du demandeur

**Le pétitionnaire s'engage :**

- A contacter le SPANC afin qu'il émette un avis technique et réglementaire sur la conception et l'implantation de la filière d'assainissement non collectif.
- A réaliser une installation d'assainissement non collectif conformément aux prescriptions techniques réglementaires en vigueur
- A contacter le SPANC lors du début de réalisation des travaux et avant recouvrement des ouvrages.
- A régler les redevances de contrôles.

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

**Signature du demandeur**

À..... Le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

# NOTICE EXPLICATIVE

## **Page 1 :**

**DEMANDEUR :** Pour les premières lignes de l'encadré « DEMANDEUR », il est important d'indiquer **l'adresse actuelle et principale du demandeur** et non l'adresse du projet qui doit être rempli, elle, en bas à gauche de l'encadré.

**LOCAUX A DESSERVIR :** Dans le cas d'un immeuble destiné uniquement à l'habitation, seule la partie gauche de l'encadré doit être remplie.

En nombre de pièces principales, il faut compter les chambres, les bureaux et les pièces de vie (salon, salle à manger).

Les pièces d'eau ne doivent pas être comptabilisées.

Dans le cas d'un salon-salle à manger en une seule pièce, si celle-ci excède les 20 m<sup>2</sup>, il faut alors compter double.

Dans le cas où l'immeuble est destiné à un usage autre, il est important d'en préciser l'usage ainsi que de déclarer la capacité d'accueil maximale et/ou le nombre d'employés travaillant dans l'immeuble.

**TERRAIN RECEPTEUR :** Il est important de remplir cet encadré, surtout dans le cas où aucune analyse de sol n'a été réalisée.

## **Page 2 :**

### **CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT CHOISI :**

Dans le cas d'un système « traditionnel » (tranchées d'épandage, filtre à sable...), il faut remplir la partie I/ de l'encadrée mise à part la partie « Autres médias filtrants agréés par le Ministère ». Cette partie doit être remplie dans le cas où la filière installée est un filtre compact ou de type phytoépuration ainsi que la partie IV/ et I/ 1- Prétraitement des eaux usées (uniquement dans le cas de l'installation d'un bac dégraisseur en amont).

Dans le cas d'une microstation, seule la partie II/ et IV/ doivent être remplies. Il faut tout de même, dans le cas de l'installation d'un bac dégraisseur en amont, le préciser dans la partie I/ 1- Prétraitement des eaux usées

La partie IV/ doit donc être remplie dans le cas d'une filière innovante (filtre compact, microstation, phytoépuration...) ou dans le cas d'une filière traditionnelle drainée.

## **Page 3 :**

**CONCEPTEUR ET INSTALLATEUR :** La partie I/ doit être remplie et signée par celui qui détermine la filière et effectue les plans. Il peut s'agir d'un bureau d'études, d'un maître d'œuvre, du pétitionnaire ou d'un terrassier.

La partie II/ doit être remplie et signée par celui qui réalisera les travaux. Il peut s'agir d'un terrassier ou du pétitionnaire.

**AUTORISATION DE DEVERSEMENT DES EAUX TRAITEES :** Cet encadré doit être rempli uniquement dans le cas où les eaux traitées sont rejetés sur le domaine public ou une parcelle autre que celle du propriétaire et par le propriétaire de l'exutoire (Commune, voisin...).

## **Page 4 :**

**ATTESTATION DE POINT D'EAU DESTINE A LA CONSOMMATION HUMAINE :** Cet encadré doit être rempli et signé par le pétitionnaire.